

Le débat public porte ces dernières semaines sur la question des taxes, de la justice fiscale et du pouvoir d'achat.

Depuis plusieurs années, la commune de Tresses agit directement en faveur du pouvoir d'achat des Tressois. A compter de 2011, en dépit de la baisse des aides que l'Etat verse à la commune (de 207 euros par habitant en 2012 à 96 euros en 2018), le choix a été fait par la majorité municipale de ne pas augmenter les impôts locaux et le montant moyen des impôts locaux par habitant est de 417 € à Tresses contre 439 € dans les communes similaires (source : Ministère des Finances 2017).

Pour une parfaite cohérence dans ce choix, il a été décidé de ne pas réduire les exonérations et allègements fiscaux accordés. La réduction de base de la taxe d'habitation est de 232 euros par Tressois en moyenne contre 70 € dans les communes similaires.

Il en est de même pour la Communauté de Communes où les élus ont décidé, cette année encore, de ne pas augmenter les impôts. Ils ont aussi choisi de ne pas appliquer aux ménages la nouvelle taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gémapi) de 40 euros par an et par personne.

La Commune aide aussi directement les ménages et les familles. Cette année encore, le « chèque association » a permis à plus de 400 enfants de Tresses de pratiquer une activité extra-scolaire en accordant une aide de 20 euros par enfant. Autre exemple, la participation des parents au transport scolaire ne représente qu'environ 11% du coût réel du service.

L'accès à la culture est lui aussi facilité : les services de la bibliothèque et de la médiathèque sont gratuits, tout comme l'ensemble des spectacles et animations proposés par la Mairie (ex : sorties de la Semaine Bleue offertes à plus d'une centaine de personnes âgées).

Le CCAS de la commune, dans sa mission sociale et de solidarité, accorde notamment des bons d'urgence et des aides exceptionnelles aux personnes en grande difficulté.

« Liberté, Egalité, Fraternité », nous restons fidèles à la devise de notre République et demeurons à l'écoute de vos besoins et de vos attentes pour que Tresses reste un village où il fait bon vivre.

Une nouvelle année s'annonce ; nous souhaitons qu'elle vous apporte le succès dans vos projets et l'accomplissement de vos rêves. Très bonnes et belles fêtes !

Les élus de « Tresses Ensemble »
www.tressesensemble.blogspot.fr
<https://www.facebook.com/tresses.ensemble>